

CONTRAT DE FOURNITURE

Fournisseur - Acheteur

LE FOURNISSEUR

Dénomination : [NOM DE L'ENTREPRISE]

Forme juridique : [SARL/SAS/SA]

Capital : [MONTANT] €

Siège social :

[ADRESSE COMPLÈTE]

SIRET : [NUMÉRO SIRET]

TVA : [NUMÉRO TVA]

Représenté par :

[NOM PRÉNOM] , [FONCTION]

L'ACHETEUR

Dénomination : [NOM DE L'ENTREPRISE]

Forme juridique : [SARL/SAS/SA]

Capital : [MONTANT] €

Siège social :

[ADRESSE COMPLÈTE]

SIRET : [NUMÉRO SIRET]

TVA : [NUMÉRO TVA]

Représenté par :

[NOM PRÉNOM] , [FONCTION]

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet la fourniture par le FOURNISSEUR à l'ACHETEUR des produits/services suivants :

Description détaillée	[DESCRIPTION PRÉCISE DES PRODUITS/SERVICES]
Références produits	[CODES/RÉFÉRENCES]
Caractéristiques techniques	[SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES]
Normes applicables	[NORMES ET CERTIFICATIONS]

ARTICLE 2 - DURÉE DU CONTRAT

Durée : Le présent contrat est conclu pour une durée de [DURÉE] à compter du [DATE DE DÉBUT] .

Reconduction : Le contrat pourra être reconduit tacitement pour des périodes de [DURÉE DE RECONDUCTION] sauf dénonciation par l'une des parties moyennant un préavis de [DURÉE DU PRÉAVIS] .

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE COMMANDE

3.1 Modalités de commande

- Bon de commande :** Obligatoire, écrit (email ou courrier)
- Délai de confirmation :** [X] jours ouvrés
- Quantités minimales :** [QUANTITÉS MINIMALES]
- Fréquence :** [HEBDOMADAIRE/MENSUELLE/etc.]

3.2 Modification des commandes

Toute modification doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties au plus tard [X] jours avant la date de livraison prévue.

ARTICLE 4 - PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 Prix

Prix unitaire	[MONTANT] € HT
Conditions tarifaires	[DÉGRESSIVITÉ/REMISES]
Révision des prix	[MODALITÉS DE RÉVISION]
Validité des tarifs	[PÉRIODE DE VALIDITÉ]

4.2 Facturation

- Émission :** Dans les [X] jours suivant la livraison
- Mentions obligatoires :** Référence commande, date livraison, quantités
- TVA :** Au taux en vigueur

4.3 Conditions de paiement

- Délai de paiement :** [30/45/60] jours à réception de facture
- Mode de paiement :** [VIREMENT/CHÈQUE/LCR]
- Pénalités de retard :** 3 fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire de 40€

ARTICLE 5 - LIVRAISON

5.1 Modalités de livraison

Lieu de livraison	[ADRESSE DE LIVRAISON]
Incoterms	[EXW/FCA/DAP/etc.]
Délais de livraison	[DÉLAIS PRÉCIS]
Transport	À la charge de [FOURNISSEUR/ACHETEUR]

5.2 Réception

- **Vérification** : Quantité et conformité à la réception
- **Réserves** : Émises dans les [X] heures
- **Transfert de propriété** : À la livraison

5.3 Retard de livraison

En cas de retard, pénalités de [X] % du montant de la commande par semaine de retard, plafonnées à [X] % du montant total.

ARTICLE 6 - QUALITÉ ET CONFORMITÉ

6.1 Garantie de conformité

Le FOURNISSEUR garantit que les produits livrés :

- Sont conformes aux spécifications techniques
- Respectent les normes applicables
- Sont exempts de vices cachés

6.2 Contrôle qualité

- **Contrôles** : [MODALITÉS DE CONTRÔLE]
- **Échantillonnage** : [PROCÉDURES D'ÉCHANTILLONNAGE]
- **Certificats** : [CERTIFICATS REQUIS]

6.3 Non-conformité

En cas de non-conformité :

- Signalement dans les [X] jours
- Reprise ou remplacement aux frais du FOURNISSEUR
- Droit au remboursement si impossibilité

ARTICLE 7 - GARANTIES

Durée de garantie : Les produits sont garantis [DURÉE] à compter de la livraison.

Étendue : La garantie couvre les défauts de fabrication, les vices cachés et la non-conformité aux spécifications.

Exclusions : Usure normale, dommages dus à une mauvaise utilisation, interventions non autorisées.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Le FOURNISSEUR est responsable des dommages causés par ses produits défectueux, du respect des délais de livraison et de la conformité aux normes applicables.

La responsabilité du FOURNISSEUR est plafonnée au montant de la commande concernée.

Chaque partie maintient une assurance responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum de [MONTANT] €.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes informations échangées, ne pas divulguer les conditions commerciales, protéger les données techniques partagées et maintenir cette obligation après cessation du contrat.

ARTICLE 10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Chaque partie garantit ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. L'utilisation des marques et brevets reste soumise à autorisation préalable écrite.

ARTICLE 11 - FORCE MAJEURE

Constitue un cas de force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties (catastrophe naturelle, guerre, grève générale, etc.) suspendant l'exécution des obligations contractuelles.

ARTICLE 12 - RÉSILIATION

Le contrat peut être résilié en cas de manquement grave non réparé dans les [X] jours, procédure collective ou cessation d'activité. La résiliation nécessite un préavis de [DURÉE] par lettre recommandée avec AR.

ARTICLE 13 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord, les tribunaux de [VILLE] seront seuls compétents. Le présent contrat est soumis au droit français.

SIGNATURES

Fait à [LIEU] , le [DATE]
En deux exemplaires originaux

LE FOURNISSEUR

Nom : [NOM PRÉNOM]

Fonction : [FONCTION]

Date : _____

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature

L'ACHETEUR

Nom : [NOM PRÉNOM]

Fonction : [FONCTION]

Date : _____

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature

Annexes

- Annexe 1 : Spécifications techniques détaillées
- Annexe 2 : Grille tarifaire
- Annexe 3 : Conditions générales de vente du FOURNISSEUR
- Annexe 4 : Conditions générales d'achat de l'ACHETEUR
- Annexe 5 : Planning prévisionnel des livraisons

Ce modèle de contrat est fourni à titre indicatif. Il est recommandé de consulter un conseiller juridique pour adapter le contrat à votre situation spécifique et vous assurer de sa conformité avec la réglementation en vigueur.